

a dit : « Dieu nous délivrera enfin de tant de maux; il rendra la paix au monde. »

Le pape a recommandé la constance dans la foi et l'obéissance au St-Siège. En bénissant l'assistance, il avait les yeux baignés de larmes.

Un consistoire sera tenu aujourd'hui dans lequel seront préconisés 11 évêques, dont 1 français, 2 autrichiens, tous trois ad nominationem, et 6 italiens, 1 belge et 1 hongrois, ce dernier comme coadjuteur.

Marseille, 23 décembre.

Le tribunal correctionnel de Marseille a prononcé son jugement dans l'affaire connexe du *Sémaphore* et de l'*Egalité* relativement aux adresses de conseillers municipaux. Le tribunal, admettant la complète bonne foi des prévenus, a condamné les deux gérants à cinq francs d'amende.

Bordeaux, 23 décembre.

L'équipage et les passagers du *Germany* ont été sauvés par l'Estramadure de la Rochelle.

Rome, 23 décembre, soir.

Les nominations annoncées aujourd'hui en consistoire, pour les sièges étrangers; sont celles des évêques d'Autun, de Tournay, d'Armenierstadt, de St-Hippolite et de Licopolis. Le pape a aussi annoncé les nominations déjà faites par bref, savoir : messeigneurs Vautghan, nommé évêque de Salford en Angleterre, et Wathers, nommé évêque et coadjuteur de l'archevêque de Westminster. Ont été aussi nommés évêques, le vicar apostolique du district occidental du Cap de Bonne-Espérance et le vicar apostolique de la Birmanie septentrionale.

Une dépêche de Naples porte que la santé du roi est satisfaisante.

Berlin, 23 décembre, soir.

Le *Reichsanzeiger* (moniteur de l'empire) publie un rescrit de l'empereur à M. de Bismark, en date du 21 décembre. Ce document est ainsi conçu : « Sur votre demande, que vous m'avez présentée le 20 décembre, je vous relève par la présente de la présidence du ministère d'Etat. Vous continuerez à conférer avec moi sur les affaires de l'empire et sur la politique extérieure, et dans le cas où vous seriez empêché de prendre part personnellement à une réunion du ministère d'Etat, vous êtes autorisé à faire émettre par l'entremise de M. Delbruck, président de l'office de la chancellerie de l'empire et sous votre responsabilité, votre vote dans les questions qui touchent aux intérêts de l'empire. »

La présidence du ministère est déléguée au moyen d'âge du ministère.

Le *Bulletin de lois* publie la loi concernant la nouvelle organisation des cercles.

On lit dans le *Journal officiel* :

Par arrêté du gouverneur général de Paris, en date du 22 décembre 1872, la publication du *Journal de la Corsaire* a été interdite pour cause d'excitation à la haine des citoyens les uns contre les autres et d'attaque aux droits et à l'autorité de l'Assemblée nationale.

**CONVOI FUNÈBRE** Les amis et connaissances de la famille DUHAMEL-LEFEBVRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de M. PIERRE DUHAMEL, décédé à Roubaix à l'âge de 55 ans, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu et d'assister aux convois et service solennels qui seront célébrés le jeudi 26 courant, à 9 heures et demie, en l'église Notre-Dame. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Nain, 45. 3215

## COMMERCÉ

**Depenses télégraphiques.**

Havre, 24 décembre.

(Dépêche de MM. Kablé, Bosswilwald et Co. représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes 1,000 b., bonne demande; marché ferme pour disponible, livrable inchangé.

Liverpool, 24 décembre.

(Dépêche de MM. Kablé, Bosswilwald et Co. représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes 10,000 b. au plus, marché ferme.

New-York, 24 décembre.

(Dépêche de MM. Kablé, Bosswilwald et Co. représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) 127/75. Recettes 34,000 b.

**Avis divers.**

ANVERS, 21 décembre. — Cotons : Nous commissions la vente de 124 balles coton Santos, à fr. 115 par 50 kilos.

Le 21 décembre. — Cotons : Sans changements, on a vendu 100 b. Amérique et 80 b. Indes Orientales.

## Variétés.

### LA VÉRITÉ PENDANT UN JOUR

Suite. — Voir le numéro du 15 décembre.

V

Oui, dit Hélène, et si les choses sont ce que vous les supposez, je m'étonne que vous croyiez que la marquise puisse m'accepter pour sa belle-fille. — Peut-être ne le voudrait-elle pas s'il s'agissait de son fils aîné; mais pour lord Vilbraham, c'est autre chose, et votre fortune viendrait à propos réparer les brèches qu'il a faites à son patrimoine.

— Même dans ce cas, elle serait obligée de m'avoir près d'elle, de recevoir à sa table, dans son salon.

— Ne le croyez pas. Vous ne seriez pour elle que la femme de son fils cadet. Pendant la saison, lorsque la famille serait à Londres, on vous enverrait dans quelque château bien éloigné, et lord Edouard, lui, vivrait en son club. Quand, au contraire, ils seraient à la campagne, ils vous inviteraient alors, une fois ou deux, à venir dîner avec le ministre de leur paroisse.

— Ce que vous dites-là est blessant pour moi. Pourquoi m'adressez-vous des observations pareilles, monsieur Georges Morriss? s'écria Hélène Lysle, dont les joues s'animaient de l'arougeur de l'indignation.

— D'abord, parce que c'est la vérité! répondit Morriss; ensuite, parce que je voudrais vous détourner, s'il est possible, d'un acte dont vous vous repentiriez amèrement plus tard.

— Croyez-vous donc que le danger soit si imminent?

— Oui, Hélène... je le crois.

— Pourquoi?

— Parce que vos manières d'être avec la marquise et son mauvais sujet de fils... sont...

— Sont quoi? — Qu'est-ce que sont mes manières?

— Elles sont... ou plutôt elles ne sont pas celles que je m'attendais de trouver chez Hélène Lysle.

— C'est bon. — Mais vous m'avez dit que ce n'étaient pas mes manières... dites-moi maintenant ce qu'elles sont.

— Elles sont... in... convenantes.

— Sur ma parole... sur mon honneur, c'en est trop! s'écria Hélène en se levant, le visage enflammé, les yeux étincelants de colère, et en se mettant à marcher à grands pas dans le salon.

Morriss la suivit des yeux, d'un air triste. En voyant à quelle agitation elle était en proie, il lui sembla que son cœur allait se briser dans sa poitrine. Son visage devint pâle comme la mort, et un frisson glacial courut partout son corps. Il crut qu'il allait mourir. Il aurait préféré plutôt que d'avoir offensé Hélène Lysle.

— Inconvenantes! avez-vous dit? répéta tout à coup la jeune fille, avec vivacité.

— Oui, j'ai dit inconvenantes, répondit Morriss, et je ne puis retirer ce mot, parce qu'il rend juste ma pensée, et que je n'en trouve pas de plus poli pour mettre à la place. Vous m'avez demandé la vérité, Hélène, et je vous l'ai dite... Je n'ai pu faire autrement... que Dieu Dieu ait pitié de moi! s'écria-t-il d'une voix déchirante.

Hélène, qui s'était arrêtée un moment, recommença à marcher à grands pas.

— Je vous ai mortellement offensée, mademoiselle, dit Georges... Je suis donc resté trop longtemps ici?

Et, prenant son chapeau, il s'inclina profondément en passant devant Hélène, et se dirigea vers la porte.

VI

— Non... restez! s'écria Hélène Lysle avec énergie et en faisant un geste de commandement impératif.

Georges Morriss s'arrêta, immobile comme une statue.

La jeune fille était toujours sous l'empire d'une violente émotion; son visage rougissait et palissait tour à tour, et ses yeux lançaient des éclairs de fierté qu'elle ne parvenait pas entièrement à maîtriser.

— C'est amer... bien amer... et très-pénible à entendre; mais c'est la vérité murmura-t-elle à voix basse et avec effort.

Paris, se laissant tomber sur le sofa, elle prit sa tête dans ses mains et demeura ainsi quelques instants. Elle leva ensuite les yeux, et, voyant Morriss qui se tenait toujours devant elle dans la même position, elle lui fit signe de prendre une chaise.

— Asseyez-vous, Georges Morriss, dit-elle. Je n'ai pas le droit de me montrer blessée de votre rude franchise, et il n'y a pas là de motif pour que vous veuillez quitter ma maison; au contraire: je méritais une leçon, et je vous remercie de me l'avoir donnée... Je ne vous en estime que davantage.

— Hélène! si vous saviez combien j'ai souffert de vous dire cette vérité, vous me pardonneriez, murmura le jeune homme, d'une voix brisée, et s'inclinant humblement devant elle.

— Je le sais... je le sais! répliqua Mlle Lysle; et, je ne vous pardonne pas, mais je vous remercie. J'ai été témoin de

l'effort qu'il vous a fallu faire pour me tenir ce langage, et c'est noble à vous de me l'avoir fait entendre. — Grand Dieu! qu'est-ce donc que la vérité!... Vous avez eu le courage de me la dire, et en passant par votre bouche, elle vous a ébranlé comme l'éût fait un ouragan;... et moi qui l'ai écoutée, elle a bouleversé tout mon être. Le choc de deux nuages chargés d'électricité n'est rien en comparaison, — mais asseyez-vous, asseyez-vous, Georges, et promettez-moi que, désormais, vous me parlerez toujours comme aujourd'hui, quelque amère et quelque humiliante que la vérité puisse être pour mon amour-propre.

— Oui, Hélène, je vous le promets.

— Quand même je me laisserais emporter par la passion, comme cela m'est arrivé tout à l'heure?

— Oui... quand même.

— Aussi, cette marquise, avec toutes ses étalages d'affections, et toutes ses protestations, semble prendre à tâche de me pousser à lui faire des compliments exagérés, et qui peuvent, avec raison, paraître déplacés à un observateur honnête et désintéressé comme vous, observa Mlle Lysle. Mais, ajouta-t-elle, soyez bien persuadé Georges, que tout cela n'a été occasionné que par l'influence que cette M<sup>me</sup> Bredalbane exerce sur moi, et que mon caractère n'est pas changé.

— Je comprends tout cela, répliqua Morriss; et je m'étonne seulement que vous ne soyez pas tombée plus avant dans le piège qui vous était tendu, car la marquise passe pour la femelle la plus irrésistible qu'il y ait à Londres, et l'on prétend qu'elle s'entend aussi bien à fasciner les femmes que les hommes.

— Vous ne pensez pas, du moins, Georges, qu'avec tous ses enchantements, elle aurait réussi à me faire épouser son fils?

— J'espère que non.

— Dans tous les cas, je suis décidée à rompre avec elle toute espèce de relations.

— Vous ferez bien, Hélène.

(A suivre.)

### GRAND THÉÂTRE DE ROUBAIX

Rue du Fontenoy. — Direction de M. Ch. ANDRAUD.

Aujourd'hui mercredi 25 décembre

5<sup>e</sup> représentation de :

**Orphée aux enfers**, opéra-bouffe en 4 actes et 5 tableaux, paroles de M. Crémieux, musique d'Offenbach.

M. Ch. ANDRAUD, Aristée et Pluton; M<sup>me</sup> A. MARIUS, Eurydice; M. H. CADINOT, Jupiter, M. SCARLAT, Orphée; M<sup>me</sup> DESTRIÈRE, Junon; M<sup>me</sup> MAX, Poméon publique; M. VALETTE, John Styx; M<sup>me</sup> CADINOT, Diane; M<sup>me</sup> ANDRAUD, Cupidon; M<sup>me</sup> MARTHE, Vénus; M<sup>me</sup> MARIUS, Minerve.

MM. DUBIAUX, Mercure. — DELAPOSSÉ, Bacchus. — MAX, Neptune. — ANGHEL, Mars. — LUDOVIC, Morphée. — DIABLES, Dieux et Déeses.

1<sup>er</sup> tableau, la mort d'Eurydice. — 2<sup>e</sup> tableau, dans les nuages. — 3<sup>e</sup> tableau, l'Olympe. — 4<sup>e</sup> tableau, as-tu vu la mouche?... — 5<sup>e</sup> tableau, l'enfer.

Deux décors nouveaux **l'Olympe et l'enfer**, peints par M. Pierre et machinés par M. L. Hauthon.

COSTUMES NEUFS.

dessinés et faits par M. Lemaître. Orchestre de 12 musiciens, sous la direction de M. Hermann.

Au 2<sup>e</sup> tableau, **Quadrille infernal**, dansé par M<sup>me</sup> A. MARIUS, Marthe, Andraud, Cadinot, Marius.

**La grâce de Dieu**, drame en cinq actes mêlé de chant de MM. d'Elmery et G. Lemoine.

M<sup>me</sup> A. MARIUS, Marie; M. DELAPOSSÉ, Loustalot; M. H. CADINOT, le Commandant; M. SCARLAT, Arthur.

MM. VALETTE, Pierrot — ANGHEL, le Curé. — LEMAÎTRE, Laroque. — M<sup>me</sup> DESTRIÈRE, la Marquise. — MARIUS, Chouchou. — MAX, Loustalot.

1<sup>er</sup> acte, le Départ. — 2<sup>e</sup> acte, la Leçon. — 3<sup>e</sup> acte, l'Enlèvement. — 4<sup>e</sup> acte, la Malédiction. — 5<sup>e</sup> acte, la voix d'une mère.

**Les Femmes qui pleurent**, comédie-Vaudeville, de MM. Siraudin et L. Thiboust.

Jouée par MM. H. CADINOT, DUBIAUX, VALETTE, M<sup>me</sup> DESTRIÈRE, ANDRAUD.

**Nota.** Le spectacle sera terminé à 11 heures 3/4.

Ordre du spectacle : 1<sup>o</sup> les Femmes. 2<sup>o</sup> Orphée. 3<sup>o</sup> la Grâce.

Ouverture des bureaux à 5 h. 1/2. On commencera à 6 h.

Jeudi 26 décembre, **le Lion amoureux**, comédie en 5 actes, en vers, de F. Ponsard, de l'Académie française.

Jeudi 26 Décembre 1872

Première représentation de :

**Le Lion amoureux**, comédie en 5 actes, en vers, de M. François Ponsard (de l'Académie française).

M. MARIUS, Humbert; M<sup>me</sup> ANDRAUD, la marquise de Maupas; M. MAX, le général Hoche; M. SCARLAT, Humbert. M. DELAPOSSÉ, le comte d'Arès; M<sup>me</sup> A. MARIUS, Céés; M<sup>me</sup> DESTRIÈRE, M<sup>me</sup> Tallin; M. H. CADINOT, Aristide.

M. DUBIAUX, un muscadin; VALETTE, Epictète; LEMAÎTRE, Barras; ANGHEL, M. Guillaume; LUDOVIC, un soldat; M<sup>me</sup> MARIUS, une jeune femme; MARIUS, Margait.

**La consigne est de rouler**, vaudeville en un acte de M. Lambert Thiboust, joué par MM. H. Cadinot, Scarlat, M<sup>me</sup> Cadinot, Marius.

Ordre du spectacle: 1<sup>o</sup> La Consigne. — 2<sup>o</sup> Le Lion. — A huit heures et demie, le Lion amoureux.

Ouverture des bureaux à 7 h. 1/4. On commencera à 7 h. 3/4.

Dimanche, 29 décembre, **Les chevaliers du brouillard**.

Le compte rendu de la Comp<sup>te</sup> GRESHAM (assurance sur la vie) vient d'être adressé à tous les assurés. Toutefois, ceux d'entre eux qui, par changement de domicile ou autres causes, n'auraient pas reçu le leur, peuvent en faire la réclamation soit au bureau général de la succursale à Paris, 30, rue de Provence, soit en province chez tous les agents de la Compagnie. 3209

### AGENCE FINANCIÈRE

DU GOUVERNEMENT DE HONDURAS

### ÉMISSION

DE 5,000,000 de francs (ou L. 200,000) de Rente 10 0/0 remboursable au pair en 17 ans divisée en Titres de 20, 100, 500, 1,000, 2,500, 5,000, 10,000 francs de Rente

### PRIX D'ÉMISSION

70 francs (En souscrivant. 40 fr. pour chaque à la Répartition. 40 fr. 10 francs le 15 février 1873. 15 fr. de Rente le 15 avril 1873. 15 fr. payables : le 15 avril 1873. 15 fr. le 15 juin 1873. 20 fr.)

Avec faculté de payer la totalité au moment de la souscription, sous escompte de 6 0/0, soit une bonification de 4 franc, ce qui réduit le prix net à 69 francs. La faculté d'escompte pourra être retirée après la clôture de la souscription.

### GARANTIES

A. Les revenus généraux disponibles de l'Etat.

B. Une affectation spéciale de terrains situés le long du chemin de fer inter-océanique en construction, dont la première section est déjà en exploitation.

Les terrains, qui seront enregistrés aux noms des fidéicommissaires à Londres nommés spécialement par le Gouvernement, seront aliénés par ceux-ci, par emphytéose de 99 ans, pour rembourser, s'il y a lieu, par anticipation, les titres du présent emprunt.

Le Gouvernement de Honduras s'oblige, pour favoriser l'immigration, à ne pas augmenter le prix des terrains au-delà de 50 piastres (250 francs) la manzana (3/4 d'hectares), ce qui est leur prix minimum actuel. L'affectation actuelle étant de 2 hectares par chaque 10 francs de rente, la garantie est absolue.

Les garanties ci-dessus sont spécialement exprimées dans le *General Bond* déposé par le Gouvernement de Honduras, à la Banque d'Angleterre.

Les produits du présent Emprunt, après avoir pourvu à la promptie terminaison du Chemin de fer, à des achats de matériel et de machines et à des Travaux publics, seront appliqués aux services financiers extérieurs du Gouvernement de Honduras.

### PRODUITS. — AMORTISSEMENT.

Les intérêts seront payés semestriellement à Paris, à Londres, à Anvers, à Genève, etc.

Le premier coupon sera payé le 1<sup>er</sup> juillet 1873.

L'amortissement aura lieu en 17 ans par tirages semestriels et annuels égaux. Le premier tirage se fera le 1<sup>er</sup> janvier 1874.

A mesure des aliénations de terrains par les Commissaires, des remboursements plus considérables seront faits par anticipation. La cote, à la Bourse de Paris, sera demandée aussitôt l'émission terminée.

Conformément à la loi du 25 mai 1872, déclaration de la présente émission a été faite le 11 courant, au bureau de l'Enregistrement et du timbre de la Seine, sous le N<sup>o</sup> 790 bis du registre du visa pour timbre des titres de rentes et autres effets publics des Gouvernements étrangers. En conséquence, les titres émis en France seront délivrés munis du timbre français.

Paris, le 15 décembre 1872.

BERNARD PIN,

Commissaire spécial du gouvernement de Honduras.

La souscription sera ouverte : Les Jours 26, Vendredi 27 Samedi 28, Dimanche 29, de 9 h. du matin à 5 h. du soir.

(Les souscriptions des départements, seront encore reçues le Lundi 30.)

A l'Agence financière du Gouvernement de Honduras, 42, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

N. B. — Les souscriptions par lettres chargées devront être adressées à :

Monsieur L'AGENT FINANCIER du Gouvernement de Honduras, 42, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Les versements peuvent s'opérer en espèces, billets de banque, mandats.

On recevra également tous coupons de titres échéant en Janvier. 3212

LA REVUE DE LA MODE. *Gazette de la Famille*, est un journal essentiellement français; tout ce qu'elle publie est créé et composé à Paris par des artistes français. Nous engageons toutes nos lectrices à prendre connaissance de cette belle publication; elles n'ont qu'à demander, par lettre affranchie, au directeur de la REVUE DE LA MODE, 13, quai Voltaire, à Paris, un numéro qui leur sera gratuitement envoyé par la poste. 2313

## BOURSE DE PARIS

DU 23 DÉCEMBRE

VALEURS	Coture	P. coture	Hausse	Baisse
<b>A TERME</b>				
3 0/0	53.25	53.37 1/2	..	121/2
5 0/0 1871	84.52	84.65	..	121/2
5 0/0 1872	86.85	87.00	..	..15
Foncier	851.25	850.00	1.25	..
Mobilier	417.50	422.50	..	5.00
Générale	575.00	575.00	2.50	..
Est	510.00	510.00	..	..
Lyon	832.50	838.75	..	6.25
Midi	..	393.75	..	..
Nord	..	980.00	..	..
Orléans	820.00	820.00	..	..
Ouest	..	..	..	..
Gaz	..	695.00	..	..
Immobilier	..	..	..	..
Transatlanti.	..	..	..	..
Suez	400.00	397.50	..	2.50
Italien	67.95	67.85	..	..10
Espagnol	502.50	505.00	..	2.50
Autriche	773.75	772.50	..	..
Lombard	430.00	430.00	..	..
<b>COMPTANT</b>				
3 0/0	53.30	53.30	..	..
5 0/0 1871	84.45	84.55	..	..10
5 0/0 1872	85.80	86.85	..	..65
4 1/2	76.25	76.50	..	..25
Morgan	498.75	497.50	1.75	..
Ville 1869	277.50	277.50	..	..
1871	248.25	248.25	..	..
Banque	434.00	439.00	..	..
Est	268.00	266.00	2.00	..
Lyon	272.50	275.00	..	2.50
Midi	277.00	277.00	..	..
Orléans	277.25	278.00	..	..75
Orléans à Ch.	..	230.00	..	..
à Rouen N.	..	..	..	..
à Sud	..	239.00	..	..
<b>EN BANQUE</b>				
Dollars	105 1/4	105 1/8	1/8	..
Esp. Ext. Int. 9	247/8	24 15/16	..	..1/16
Esp. Ext. 1864	28 15/16	28 15/16	..	..
Espagne 187	28 7/8	28 7/8	..	..
100cs	55.55	55.45	..	..10

### BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 23 décembre

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

L'approche de la fin du mois amène des liquidations anticipées et, après un début assez ferme aux derniers cours de samedi, la rente et l'emprunt fléchissent de nouveau et finissent en baisse de 1/2 à 1 1/2 c. — Le 3 0/0 fait successivement 53.37 1/2 et 25. L'emprunt 87 fr., 8682 et demies cours 86.85; le libéré 84. 62 1/2, 85 et clôture 84. 32 1/2. Le comptant est relativement assez ferme. Sur le marché le 3 0/0 finit à 53.30 et l'emprunt à 86.80. On anticipe sur les achats, provoqués d'ordinaire par la distribution des dividendes de toute nature en janvier, c'est à un sérieux élément de hausse qu'il ne fait pas perdre de vue. En dehors des liquidations anticipées, dont nous avons parlé, les affaires ont été presque nulles aujourd'hui, et, à ce moment de l'année il est bien difficile qu'il en soit autrement. On se préoccupe déjà des reports : on a fait au parquet 21 à 22 c. Sur l'emprunt et 23 c. à la coulisse. — sur le 5 0/0 libéré on a fait 48 c. Les primes fin prochain se sont bien détendues.

Parmi les institutions de crédit, le mobilier a été assez faible à 417.50, la banque de Paris fléchit à 1262.50, la banque franco-égyptienne est ferme à 628.75, la banque de France se maintient à 4400, les autres institutions de crédit sans